



Programme SVS de prévention des violences en âge scolaire

Le programme de prévention créé par l'association Stop aux Violences Sexuelles (SVS) vise à permettre aux enfants en âge scolaire de développer et de renforcer leurs compétences psychosociales telles que définies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

« Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

Cet apprentissage fondamental a sa place en famille, à l'école, dans toutes les structures par lesquelles un enfant passe. Il est essentiel pour que la société grandisse sereinement.

Les violences surviennent le plus souvent en intra-familial, c'est pourquoi le dépistage qui peut en être fait en milieu scolaire est tout à fait fondamental, non seulement pour mettre en soin les enfants qui sont victimes de ces violences mais pour éviter des passages à l'acte, car la violence est à la racine de la violence.

Aider enfants et adolescents à reconnaître leurs émotions et les besoins associés, leur permet de poser les justes limites dans chaque champ de leur vie, et ainsi de mieux se respecter et respecter les autres.

Ce programme est non anxiogène, il est constructif et aide chaque enfant à se développer.

Les outils pédagogiques sont variés, les messages sont adaptés à chaque âge.

Il n'est pas question de parler frontalement de violences à des enfants de maternelle ou d'élémentaire mais de leur donner les clés de leur protection.

Ce programme initié par le Dr Guérin, présidente de SVS, a été travaillé avec les équipes canadiennes expertes en prévention des violences dont la Professeure Francine Lavoie, référente au Québec sur ces sujets, et a été mis au point par une équipe multidisciplinaire : médecins, sages-femmes, thérapeutes, enseignants. Des pilotes terrain ont été réalisés dans des établissements publics et privés répartis sur le territoire français et ont fait l'objet d'une évaluation médicale et sociologique.

Le programme de prévention proposé entre dans le cadre du texte de la circulaire de l'Éducation Nationale **N°2003-027 DU 17-2-2003** sur l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, qui préconise trois interventions par an par niveau de classe de la petite section de la maternelle à la terminale.

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>

Les grands principes du programme sont de délivrer un message adapté à chaque âge, en veillant à répéter les messages (« stratégie vaccinale ») pour qu'ils soient bien intégrés et ce, en fonction de la maturité de l'enfant.

MATERNELLE

Thème général : **PRENDRE CONSCIENCE DE MON CORPS**

Petite section	Sentir mon corps
Moyenne section	Explorer mes limites
Grande section	Protéger mon territoire

ELEMENTAIRE

Thème général : **RESPECTER MON CORPS ET LE CORPS DE L'AUTRE**

CP	Mon corps m'appartient
CE1	J'écoute mon corps
CE2	Je sais dire STOP
CM1	J'ose dire ce qui me dérange
CM2	Je respecte l'autre

COLLEGE

Thème général : **S'AFFIRMER ET SAVOIR DIRE NON**

6e	Moi et les autres
5e	Oui, je change
4e	Les différents types de violences
3e	Construire mes relations

LYCEE

Thème général : **RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LES DROITS ET LES DEVOIRS DE CHACUN**

2nde	La violence sexuelle, qu'est-ce que c'est ?
1ère	Relation amoureuse et agression sexuelle, où est la limite ?
Terminale	Le désir, jusqu'où ?

La formation au programme des animateurs comprend une partie théorique sur 7 jours et une formation pratique sur site.

La formation « les bases de la connaissance en matière de violence sexuelle » est un pré-requis.

Durée	Partie Théorique
	<i>Horaires jour de formation 09h00-12h30/14h00-18h00</i>
J1-J2	Violences sexuelles : les bases de la connaissance (cf infra)
J3	Prise en main du programme : généralités, réglementation importante concernant l'accompagnement de mineurs, posture de l'animateur
J4	Maternelle : trames pédagogiques
J5	Elémentaire : trames pédagogiques
J6	Collège : trames pédagogiques
J7	Lycée : trames pédagogiques
59h30	<i>Total horaire</i>
Durée	Partie Pratique
20h	Formation pratique sur site avec mise en situation. Chaque niveau de classe doit être préparé et animé au moins une fois.
	Evaluation finale
	Commission des agréments



FORMATION VIOLENCES SEXUELLES «LES BASES»

PROGRAMME

JOUR 1		
09h00-10h30	Définitions - Chiffres - Stratégie SVS	Intervenant : coordinateur de la formation
10h30-11h00	Pause	
11h00-12h00	Témoignages : agressions sexuelles Hommes/Femmes violences Intra-familiales/Extra-familiales	Intervenants : deux témoins
12h00-13h30	Déjeuner	
13h30-15h30	Aspects juridiques et judiciaires : victimes et auteurs	Intervenants : avocat, juge d'instruction, magistrat du parquet
15h30-16h00	Pause	
16h00-18h00	Prospective et échanges multidisciplinaires	Facilitateur : coordinateur de la formation
JOUR 2		
09h00-10h30	Pathologies aiguës et chroniques conséquences des violences sexuelles	Intervenant : médecin
10h30-11h00	Pause	
11h00-12h00	Le terrain des violences sexuelles : aspects sociétaux, transgénérationnels, familiaux, l'accueil	Intervenant : psychothérapeute
12h00-13h30	Déjeuner	
13h30-15h30	Se réparer après des violences sexuelles : parcours de soins	Intervenants : médecin, psychothérapeute
15h30-16h00	Pause	
16h00-18h00	Prospective et échanges multidisciplinaires	Facilitateur : coordinateur de la formation

Documentation papier remise
Fichiers informatiques disponibles sur présentation d'une clé USB

POUR NOUS CONTACTER

www.stopauxviolencessexuelles.com

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS, 28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
ASSOCIATION LOI 1901